

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 11 avril 2019

Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez,
P. Balty pouvoir à A. Dardard,

Membres du CCAS excusés : R. Saffon pouvoir à J-L. Lucas. J. Navarret.

Secrétaire de séance : N. Fauré.

Approbation du compte-rendu de la séance du 3 janvier 2019.

Il est adopté à l'unanimité des présents à cette séance.

11 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche et J-L. Lucas. (Membres excusés lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : Ch. Crouzil et Ch. Bénazet).

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 février 2019.

Il est adopté à la majorité.

4 voix favorables : Cl. Lafon, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche

1 voix défavorable : P. Balty car ses corrections n'ont pas été prises en compte et que le compte-rendu est incomplet.

3 abstentions : Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy – La raison invoquée est la non-prise en compte des corrections apportées par P. Balty (Membres excusés lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : M-L. Arnaud, P. Carriere, Ch. Crouzil, J-M. Jimenez et J-L. Lucas)

Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019.

Il est adopté à la majorité.

10 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche et J-L. Lucas.

1 voix défavorable : P. Balty car ses corrections n'ont pas été prises en compte et que le compte-rendu est incomplet.

1 abstention : A. Dardard.

(Membre excusé lors de ce conseil municipal ne prenant pas part au vote : M-L. Arnaud)

Création d'un poste d'attaché territorial à 35 heures hebdomadaires.

Ce point est reporté car la création de ce poste doit être soumise pour avis au comité technique (CT) du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne (CDG31).

Création d'un poste d'adjoint administratif à 35 heures hebdomadaires.

Ce point est reporté car la création de ce poste doit être soumise pour avis au comité technique (CT) du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne (CDG31).

Pool routier 2016/2019, programme de travaux 2019.

Commission voirie du mercredi 27 mars :

- Réception des travaux du chemin de la Capelle par les membres de la commission en présence du responsable de la voirie de Terres du Lauragais et du responsable du chantier de l'entreprise Cazal. Des points d'insatisfaction ont été relevés : la hauteur des accotements à certains endroits qui devront être repris et la formation de trous dans la couche de roulement qui doivent être réparés.

Un courrier sera adressé au responsable de la voirie de Terres du Lauragais afin de formaliser les points d'insatisfactions concernant les travaux sur ce chemin.

- Concernant le chemin de Guilhem Thomas, la commission s'est rendue sur place afin de constater son état. Celui-ci chemin

communal empierré ne comporte pas de couche de roulement (goudronnage bicouche). Selon les nouvelles règles adoptées par Terres du Lauragais l'entretien des chemins d'intérêts communautaires ne peut se faire sans modification de la nature du revêtement. Dans le cas des chemins empierrés, le revêtement par un goudronnage bicouche reste à la charge de la commune.

- Impasse des Rambals : suite aux travaux réalisés par Enedis la chaussée a été abîmée au niveau du virage. Le référent Enedis, M. Martinez, sera contacté pour la réparation.

- Le pool routier 2016/2019 arrivant à sa fin, le budget restant doit être consommé. Les membres de la commission voirie ont identifié les chemins prioritaires avec l'aide du responsable de la voirie à Terres du Lauragais, deux devis sont proposés :

- un devis pour le chemin de Goudet afin de reprendre les nids de poule : 5 128,45 € TTC. Un courrier sera envoyé à St. Amargier pour lui faire part de notre mécontentement suite à des travaux effectués sur ce chemin.
- un devis pour le chemin de Roquette pour la réfection de la couche de roulement : 54 398,86 € TTC

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents pour ces deux devis.

Mise à jour du Plan communal de sauvegarde (PCS), attribution de postes.

A. Dardard demande son retrait en tant que responsable de la cellule secrétariat/communication.

Cl. Lafon rétorque qu'il s'agit d'une fuite en avant face aux responsabilités.

Ch. Bénazet précise qu'ils sont aujourd'hui 6 conseillers à ne plus être en mesure de prétendre à une quelconque responsabilité à

cause du contexte actuel. Elle demande aux conseillers concernés s'ils souhaitent être cités, ils donnent leur accord. Il s'agit de M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, M. Denoy, J-M. Jimenez.

N. Fauré se propose en tant que responsable de la cellule secrétariat/communication.

P. Carrière se propose pour le remplacement de Nathalie Fauré en tant que responsable de la cellule Terrain.

- Le plan communal de sauvegarde sera mis à jour.